

Procès-verbal

Assemblée générale des Jardins de Cocagne du 30 octobre 2024

F-Information à la Bibliothèque Filigrane, 67 rue de la Servette, 1202 Genève

19h Repas-apéro canadien
19h35 Début de l'Assemblée générale
Fin 22h05

Présences : environ 50 personnes (dont 11 employé-es et 3 membres-coop + 3 membres-employé-s permanents du comité)

Personnes excusées : 10 personnes (dont 3 membres-coop du comité et 3 employé-es)

Ordre du jour

1. Introduction
 2. Présentation des membres du comité et des personnes salariées
 3. Approbation de l'ordre du jour
 4. Approbation du PV de l'AG 06.11.2023 et PV de l'AGE 10.06.2024
 5. Rapport d'activité du comité-administration
 6. Présentation des comptes : Rapport des Comptes 2023, vérificateur-trices des comptes, Approbation du rapport du comité et des comptes 2023
 7. Décharge du comité-administration – démissions – élection de nouveaux membres
 8. Parole au marché
 9. Nouvelles des jardins
 10. Présentation des résultats du sondage, propositions issues du sondage
 11. La santé financière de Cocagne – Propositions pour 2025
 12. Parole aux coopérateurs et coopératrices
 13. Divers
-

(En italique, hors AG, détails ajoutés pour clarification pour les nouvelles personnes membres)

1. Introduction

Distribution des rôles :

Prise du PV : Jessica Descombes en collaboration avec Christine Schilter et Fred Radeff

Gardiennage du temps : Anne Julia Rossier

Distribution des tours de parole : Layla

2. Présentation des membres du comité et des personnes salariées

Comité (10-11 pers.) : coopérateurices : Jessica, Grégoire, Renate (Lee, Aline et Régina sont excusé-es) ; employé-es : Marian, Patricia, Florian et 2 à 3 jardiniers-ières présent-es à chaque comité à tour de rôle

Jardins : Rudi, Florian, Alexandre (marché), Nadja, Nour, Selena, Alex, Tan, Laya, Alberto (excusé), Marco (infrastructure, excusé)

Livraisons : Francisco et Julia (excusé-es)

Marché (& récoltes) : Marian, Daniel R., Alexandre (jardins), Catherine, Selina, Daniel H., Léo, Zoé

Administration : Patricia, Florian (compta) et Renate (partiellement indemnisée). Dès 2025, Jessica reprendra la comptabilité actuellement assurée par Florian.

3. Approbation de l'ordre du jour

- Ajout en 9b : légumes de gardes
- Ajout en 15 Divers : vente de produits du Liban

Ordre du jour approuvé avec les modifications

4. Approbation des PV AGO du 06.11.2023 & AGE du 10.06.2024

AG extraordinaire du 10.06.2024 : A la section : « Questions/réponses » en p.3, ajouter la phrase : « **Un des membres du GT¹ Finances aurait voulu entendre un bref résumé de l'analyse et des propositions présentée par le GT.** » ce qui pourrait expliquer le fait que les propositions n'ont pas été retenues.

En fin de PV sous « Remarques », p.6, demande de clarification concernant la première phrase : de quel « projet énoncé plus haut » on parle pour être plus accessible sur le site internet »? Pas de réponse donnée !

Les deux PV sont approuvés

5. Rapport d'activité du comité

Voir document annexé.

6. Présentation des comptes 2023

Florian présente les comptes :

- Bilan 2023 est légèrement positif avec un petit bénéfice de fr. 6'000.-
- L'augmentation du prix du panier a apporté une recette de plus de fr. 50'000.-
- L'augmentation du prix des demi-journées est moins significatif

Questions/réponses :

- 2022 : les fr. 68'000.- de déficit ont été couverts en 2023 par l'augmentation du prix du panier décidée lors de l'AG de novembre 2022, plus des dons venant d'un appel fait en décembre 2023, des économies et quelques entrées extraordinaires telles les subventions suivantes en partie sur 2 ans :

- Subvention pour la transition du système gestion (fr. 27'300/an) :2023-2024
- Subvention pour le solaire à Drize sur 2023-2024
- Subvention qui sont pour des projets uniquement
- Subvention pour l'aide à la récolte du marché pour 2023 (fr. 5'000) et renouvellement 2024

Rapport des vérificatrices des comptes Voir rapport en annexe

Approbation du rapport du comité et des comptes 2023 à l'unanimité

1 GT : Groupe de travail

7. Décharge du comité-administration – démissions - élection de nouveaux membres

- Jessica témoigne de l'envers du décor ; mieux comprendre les enjeux et le contexte écologique dans lesquels nous vivons et allons vivre, être acteur ou actrice de cette transition est important.
- Grégoire témoigne qu'il est coopérateur depuis 7 ans et s'est engagé l'année passée à Cocagne. Cela lui a permis de comprendre la profondeur des objectifs et d'être acteur de sa propre nourriture. Il s'est aussi rendu compte que cela développait une notion d'émotion par rapport aux légumes, car on les a semés, vus pousser et récoltés. On sait d'où ils viennent et comment ils ont été cultivés. C'est une expérience enrichissante.
- Fonctionnement du comité : 10-12 réunions dans l'année et 1 journée de réflexion
- Groupes de travail :
 - Finances
 - Communication
 - Investissement
 - Événements : Erzszy aimerait le rejoindreLes groupes travail se réunissent sur un sujet et les membres déterminent ensemble la fréquence des rencontres
- Il est important qu'il y ait un ou une coopérateurice en plus dans le comité car, d'après les statuts, il n'y en a pas assez par rapport aux représentant-es du personnel. Personne ne se propose lors de l'AG.
- Raphaël se propose pour intégrer un groupe de travail mais il ne sait pas encore lequel.

Décharge est donnée au comité-administration à l'unanimité.

8. Parole au marché

Marian présente la situation et le personnel travaillant au marché :

En général, les marchés (mardis, vendredis et samedis) peinent un peu, il y a moins de marchandises et moins de clientèle, et le personnel peine aussi.

- Comptes 2023 :

Entrées fr. 250'000 + fr. 850 (Café-restaurant Le Picotin)

Légumes de Cocagne vendus pour fr. 68'654, ce qui fait fr. 34'327 d'entrées pour le jardin

Achat de marchandises : fr. 143'000

Charges annuelles : fr. 117'000

D'où un déficit (TVA fr. 6'000.- incluse) de près fr. 12'300.-

En 2023, le marché a reçu un financement (fr. 5'400) pour une aide à la récolte, ce qui permet de défrayer les personnes qui font cette tâche.

- Présentation des personnes travaillant au marché (une dizaine de personnes) :

Pour la tenue du stand : Alexandre, Daniel Rampini, Daniel Häring, Marian, Sélina et Léo

Pour la récolte : Catherine, Daniel Rampini, Alexandre et Zoé

Le marché est la vitrine des Jardins de Cocagne en ville, de nouvelles bâches rendent la coopérative plus visible.

Avantages :

- Les membres peuvent y compléter leur cornet ou éventuellement se faire remplacer un cornet disparu/manquant à leur point.
- Recrutement de nouveaux membres.
- Nouvelles directes des jardins, avec Bulletin hebdo disponible sur le stand pour la clientèle qui souhaiterait le lire.
- Compléter les légumes des paniers (légumes, fromages, fruit, pain, etc.).

- Privilégier les circuits courts (Ferme de Fémé, La Touvière, Micro-Ferme l'Ortie) + commande au grossiste Bio Suisse pour avoir plus de diversité.
- Transparence sur la provenance des produits.
- Lieu social de rencontres et d'échange sur l'agriculture, recettes, savoir-faire, etc.

9.a Nouvelles des jardins

Drize

- Vidéo de l'inondation du 9 juin 2024 et diapositives sur les dégâts ; 135 mm d'eau/m² en 35 min, ce qui est environ 25 % de pluies annuelles de Genève. Environ un hectare de cultures (légumes, plantons, semis), terre arable, infrastructure (goutte à goutte, bâches, etc.) sont emportés et détruits.

Un mois pour remettre en place l'infrastructure et une partie de la terre au détriment des désherbages. Essai de récupérer sur les mois qui ont suivi (nouveaux semis, nouvelles plantations). Perte de fertilité du sol sur le long terme, pertes à environ fr. 30'000.- pour les dégâts et pas de dédommagement. Mais reçu des dons spontanés (fr. 10'000.-) suite à l'article dans Le Courrier. Cette année est difficile pour tout le monde dans le monde agricole.

- La faïtière paysanne AgriGenève n'a pas pu dédommager Cocagne, car elle n'a pas de ligne budgétaire pour ce type de dégâts. Cependant, une aide de l'État pour protéger nos cultures et dévier l'eau dans d'autres champs (qui seront dédommagés) peut être mise en place via des travaux. Si on ne fait pas dévier cette eau qui vient des routes dans les champs, elle va en torrent dans les villages et les dommages seront bien plus importants.

Il y a tout de même eu des dons de particuliers pour aider grâce à l'article dans Le Courrier.

Discussion :

- Des assurances existent pour les dégâts d'eau, mais elles sont très chères. Cocagne n'en a pas.
- Cette eau, précieuses, ne peut pas vraiment être récupérée, car il faudrait une infrastructure lourde et un système d'épuration de l'eau.
- Il existe un projet de renaturation de cours d'eau et de marécages, dont le programme est en cours ainsi que sur l'environnement campagnard.
- L'avantage de la structure de Cocagne :
 - terrains à plusieurs endroits
 - agriculture contractuelle, donc partage des risques avec les membres de la coopérative. Un grand merci !

Prévention/anticipation : pourquoi pas sur un projet d'étude avec l'HEPIA !

Sézegnin

L'équipe du jardin de Sézegnin présente un sujet qui lui tient à cœur : la production de semences. Celle-ci a été initiée par Mathieu Buttex. Actuellement l'équipe y travaille en binôme :

- Réseau de semences : Court circuit avec d'autres ACP²,
- Ce n'est pas rentable mais éthique, car indépendance des multinationales et entraide avec les différents membres de ces réseaux.
- L'observation du comportement et de l'adaptation des plantes au terrain et au climat permet de faire une bonne sélection.

2 ACP : Agriculture contractuelle de proximité

- Description du processus : choix de 5 variétés de laitues, puis sélection des 20 plus belles salades selon certains critères ; la plantation est sous tunnel pour protéger les graines de l'humidité ; récolte des graines matures après floraison et séchage : vannage et tamisage pour séparer les graines des fibres.
- Semences de pays ont prêté leur locaux pour qu'on puisse trier plus finement les graines dans leur machine ; Olivia, de Semences de pays, a coaché pour améliorer les techniques.

Remarques :

- La production de semences a été approuvée par la coopérative depuis 10-15 ans. Elle n'est pas rentable par rapport au temps de travail dévolu mais il est important de résister face aux multinationales.
- Proposition de création d'un GT sur les semences avec la participation de Michèle.

Discussion générale sur la production :

- Question : les plans de cultures suivent-ils le feuillet des légumes de saison (*élaboré dans les années 90*) et n'y a-t-il pas un guide de ce qu'on doit recevoir chaque semaine ?
Réponse : On a pris beaucoup de liberté, car on fait un bilan en cours d'année et en fin d'année sur chaque culture ; mais les légumes sont toujours de saison.
- Manque de la diversité dans les cornets ; le 1^{er} objectif de Cocagne n'est-il pas de produire des légumes variés ?
Réponse : On part du cornet qu'on veut livrer sur l'année et on fait les plans de culture en conséquence.

9.b Légumes de garde

Au vu de la situation catastrophique à Landecy et Drize, il y a beaucoup moins de légumes de garde (patates, carottes, choux). Malgré le contrat (*partage des risques*) qui lie les membres de la coopérative avec les équipes des jardins et pour que les cornets ne soient pas trop légers, le comité a pris la décision exceptionnelle d'acheter des légumes pour environ fr. 3000, soit pour deux livraisons de patates et une livraison de carottes, notamment à Patrice (*Ferme de Fémé*), qui a les mêmes pratiques culturales. Cette mesure combine les efforts des membres par une livraison en moins en 2025, prévue en semaine 7 (février).

Une coopératrice signale que dans le passé, on ne faisait pas de légumes de garde, on les achetait, puis on a essayé de le faire nous-mêmes.

10. Présentation du sondage auprès des coopérateurs et coopératrices

Présentation par Thomas Guibentif via un diaporama : Ce sondage a été mis en place en collaboration avec Espace Entreprise. Un groupe de travail s'est formé depuis mars 2024 pour le synthétiser et rendre accessible. Le rapport complet, ainsi que la synthèse (diaporama) du sondage sont en annexe.

Dans le futur :

- Elaboration d'une FAQ sur le site pour répondre à des questions récurrentes qui ont été décelées dans le sondage.
- Différents sondages ponctuels vont avoir lieu.

Remarques à propos du sondage :

- Les cornets contre travail ne peuvent pas dépasser le nombre de 30. Indiqué dans le rapport complet.

- A remarquer que la fixation du barème simplifié à 6 échelons, avec une indexation (fonction de l'augmentation de l'indice des prix), remplace certains calculs fastidieux et l'augmentation automatique des fr. 10.- pour les PP³ et fr. 20.- pour les GP⁴ et ajuste les seuils entre les classes.

11. La santé financière de Cocagne

Présentation par Nadja : Lors de l'AG 2023, les équipes des jardins ont pris le pari ensemble de ne pas baisser les salaires et croire encore qu'il était possible d'atteindre le nombre de 450 familles coopératrices.

En début d'année 2024, près de 80 personnes ont quitté le navire. Du coup, il a fallu prendre rapidement la décision (annoncée à l'AG extraordinaire début juin) d'abaisser les salaires de 5%, ainsi que le gel des annuités pour l'année 2024, laissant à chaque employé·e l'option de maintenir ou baisser ses cotisations salariales. Il a été défini que c'était une mesure extraordinaire pour l'année 2024, mise en œuvre dès le mois d'avril pour éviter un nouveau déficit de grande ampleur.

Pour ne pas se retrouver dans la même situation en 2025 – car il semble difficile de prétendre à retrouver les 450 parts – le personnel salarié s'est retrouvé pour discuter ensemble des différentes options.

Une liste, la plus ouverte possible, a été établie afin d'évoquer le plus de possibilités qui prennent en compte les besoins de la coopérative ainsi que ceux des personnes. Ce n'était pas une mince affaire, d'autant plus qu'il n'y avait pas encore de processus de décisions clairs. C'est à ce moment qu'un appel a été fait à Agathe (personne formée en gouvernance horizontale). Agathe a fourni des outils à l'ensemble du personnel pour lui permettre de prendre des décisions, notamment avec un outil de "prise de température" anonyme sur Internet.

Voyant le temps que ça prenait et la diversité des avis, il a été convenu de faire deux sessions de comité estivales pour discuter de ces propositions.

La décision a ensuite été faite par votation du comité. La pondération des votes par entité (les 2 jardins, le marché, l'administration et les membres coop du comité) a été retravaillée à l'occasion, car quand il s'agit de prise de décision structurelle. Dans le comité, uniquement les membres de la coopérative doivent être surnuméraire par rapport au personnel salarié ; actuellement il n'y a que 5 membres de la coopérative bénévoles et 17 salarié·es fixes (à temps partiel).

Le processus de votation a été décidé de la manière suivante afin d'être le plus représentatif possible :

- Jardin de Drize (5 personnes salariées) = 2 voix
- Jardin de Sézegnin (5 personnes salariées) = 2 voix
- Marché (moyenne de 7 personnes salariées à temps très partiel) = 1 voix
- Administration (1 personne salariée) = 1 voix
- Membres du comité (5 personnes non salariées) = 7,5 voix

Une des mesures consistait à suspendre les investissements (comme les chantiers, les gros achats, etc.) et de supprimer le poste à 80% d'entretien et investissement, tenu par Marco. C'est cette mesure qui a été adoptée (c'était la seule aussi qui allait faire un changement significatif).

Les investissements sont donc reportés ou seront ponctuels et sur mandats (un groupe de travail est actuellement sur cette question) et les entretiens nécessaires seront dans la mesure du possible fait par les équipes des jardins.

Remarque importante par rapport aux paiements : Ne pas payer la facture avec les bulletins de versement d'il y a 3 ans, le système comptable a changé. L'administration ne sait pas qui a fait ces paiements, merci de s'annoncer !

3 PP : Petite part

4 GP : Grande part

12. La parole aux coopérateurs et coopératrices (réfléchir aux modalités de l'échange)

Remarques des coopérateurs·trices

- Saluent le travail qui a été fait ; proposition de mettre les photos sur Instagram
- Clarification entre GT finances et GT investissements : pourquoi n'y a-t-il que des employé·es ?
 - GT investissements-infrastructure : est plutôt en interne car il faut connaître les enjeux
 - GT finances : est ouvert aux membres de la coopérative

Semences :

- On salue l'initiative des semences car ça permet de développer d'autres aspects et s'investir dans des projets. On voit la passion dans la présentation de Tan et c'est ce qui motive les jardiniers et jardinières
- Le travail que fait Tan est-il rétribué ?
 - une partie est faite durant les heures de travail
 - une partie en bénévolat
 - une partie est aussi payée par Court-Circuit
- Pourquoi faire les semences si Semences de pays les font déjà ?
 - En fait c'est un partenariat avec différents producteurs pour constituer un catalogue alternatif
 - Court-Circuit : travaille sur le partage de ces semences, permet la mutualisation, intéressé par certaines variétés qui sont chez nous (valorisation de nos variétés) et apport des savoir-faire et coaching
 - Prospecies Rara : cherchent aussi des producteurs pour faire vivre des variétés

Diversité des légumes dans les paniers

- Rééditer le feuillet avec les légumes sur l'année pour la communication à l'extérieur, permettrait aussi un suivi des différents légumes sur les années :
 - On va mettre en place un tableau récapitulatif de tout ce qui a été livré pendant l'année, détaillé PP et GP,
 - C'est possible mais il faut tenir compte de la météo.
- Approfondir la science de ce qu'on a dans les paniers (vitamines, caractéristiques...)
 - On essaie de couvrir les besoins un peu de base des repas, avec parfois quelques spécialités. Mais on va revenir aux produits de base.
- Livre de recettes à renouveler et moderniser
 - Recettes sur le site Internet, ne pas hésiter à y jeter un coup d'œil
- Il y a d'autres ACP : mutualisation et échanges mais aussi concurrence ?
 - mutualisation : échange de produits pour diversifier. Pas tout produire sur le même terrain.
 - Il existe déjà une collaboration avec la filière alimentaire de Meyrin, la Fève, Locali, restauration scolaire de Meyrin avec 4 autres structures locales (équivalent de 15- 20 paniers environ) qui se sont mises ensemble pour nourrir des quartiers. Proximité avec les habitant·es des quartiers.

Légumes de garde

- Les carottes de chez nous par rapport aux carottes bio industrielles de la Coop : un monde différent, mais pas le même coût de production (personnel payé plus dignement à Cocagne) ni le même goût (incomparable à Cocagne) et c'est aussi quelque chose à défendre.

Satisfaction

- Plusieurs personnes acquises à Cocagne sont déçues du contenu des cornets. Beaucoup du même légume dans le même cornet, et la semaine d'après plus de légume d'un autre, possible de lisser la répartition des légumes sur les différents paniers ?
→ on a eu plusieurs fois la remarque, mais on fait au mieux, des fois on se trompe, des fois c'est climatique, il faut absolument récolter et livrer. Parfois aussi il y a des contraintes sur les plans de culture et donc il faut planter d'autres cultures et récolter le reste
- merci pour le bulletin, il est important que l'on sache ce qui se passe et merci pour les recettes qui nous aide a cuisiner des légumes inhabituels
- un coopérateur dit manger volontiers les radis noirs (famille de 5 personnes)

Épiceries coopératives et participatives

- L'arrivée des épiceries coopératives et participatives change aussi notre façon de consommer. A prendre en compte et voir s'il y a moyen de se mettre en partenariat
- Mutualisation aussi via Locali.

Changement de structure ?

Constat :

- Depuis 10-20 ans, la société économique est devenue surtout une société de services. Les gens paient pour un service et partent ou changent s'ils ne sont pas satisfaits. Ils ne fonctionnent pas dans la durée.
- Cocagne travaille actuellement sur la gouvernance partagée qui est un système horizontal, est-ce en adéquation avec les statuts ?
- Absence de motivation de la part des membres de la coopérative pour intégrer le comité. Ce manque de personnes non salariées au sein du comité n'est pas en accord avec les statuts.
- Cocagne a toujours su s'adapter depuis la quarantaine d'années de son existence. Là encore, elle doit trouver une solution.

Proposition à discuter (dans le cadre d'un groupe de travail, p.ex.) :

Faire deux entités → 1) une partie production, avec les équipes des jardins

→ 2) une partie consommation, avec les familles coopératrices

- l'équipe de production pourrait fonctionner et gérer l'association ou le collectif comme elle le souhaite, d'une manière indépendante, sous forme de coopérative, d'association, de société simple ou sàrl, etc. ;
- les familles (mangeuses) resteraient sous forme de coopérative qui, alors, s'organiseraient pour acheter les légumes toujours sous forme contractuelle (à l'avance) à la première entité.

13. Divers

Une coopératrice, Noélie, a de la famille qui est au Liban, c'est difficile pour celle-ci au vu de la situation socio-économique. Elle organise de la vente de produits directement de là-bas. Vente d'un lot avec un petit livret de recettes.

Son mail pour les personnes intéressées : noelie.audidor@gmail.com

→ ajout sur la liste des choses à commander et mettre un petit mot dans le panier.

Fin 22h07